



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 14 juin 2016 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 : Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 : Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 :
Conseiller #6 : Madame Nathalie Boissé

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Directrice générale
Secrétaire-trésorière : Madame Caroline Lalonde

Directeur des
Travaux publics : Monsieur Roch Hamel

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 5 citoyens qui assistent à la séance publique du Conseil de ville.

ORDRE DU JOUR

MOT D'OUVERTURE:

0.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

1.0 PROCÈS-VERBAUX

1.1 Adoption du procès-verbal du 6 juin 2016 – *reporté à la séance du 4 juillet*; **Annexe 1.1**

2.0 ADMINISTRATION FINANCE:

2.1 Annulation d'une portion de la dette de la Corporation de développement économique de Danville (60 000\$); **Annexe 2.1**

2.2 OMH de Danville – Approbation de la révision budgétaire du 26 mai 2016 (Contribution de la Ville de Danville : +2 500\$) **Annexe 2.2**

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

3.0 VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

3.1 Réservoir d'eau potable – imperméabilisation d'un bassin (20 300\$ -compte 02.412.00.520); **Annexe 3.1**

4.0 SERVICE INCENDIE

4.1 Résultat de l'appel d'offre pour l'achat d'un camion porteur pour unité d'urgence; **Annexe 4.1**

5.0 DEMANDES DIVERSES

5.1 L'Express des Sources – Promotion de notre page Facebook **Annexe 5.1**

5.2 Compétition des pompiers de Danville – invitation au souper du samedi 2 juillet (billets en vente au coût de 20\$/adulte et de 15\$/enfant)

5.3 Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Demande de transmission d'une lettre au groupe de travail de l'Examen de Poste Canada énonçant les préoccupations du milieu **Annexe 5.3**

5.4 M. Maurice Bédard–demande d'extension du délai permis pour effectuer une vente de garage **Annexe 5.4**

5.5 M. Louis et Mme Maria Paquet – Vente d'une parcelle de terrain Mincavi;

6.0 CORRESPONDANCE (pour information)

- | | | |
|------|--|--------------------|
| 6.1 | MAMOT – Approbation du règlement 158-2016 modifiant le règlement 89-2009 concernant la modification du taux de la taxe municipale pour le financement des centres d'urgence 9-1-1 | Annexe 6.1 |
| 6.2 | MRC des Sources – FDT local de Danville – Projet d'amélioration des passerelles de l'étang Burbank | Annexe 6.2 |
| 6.3 | Bibliothèque de Danville – Rapport annuel 2015 | Annexe 6.3 |
| 6.4 | Mme Karine Vallières, députée de Richmond et adjointe parlementaire du premier ministre (volet jeunesse) – octroi d'une aide financière de 250\$ à l'OTJ de Danville ; | Annexe 6.4 |
| 6.5 | Mme Karine Vallières, députée de Richmond et adjointe parlementaire du premier ministre (volet jeunesse) – octroi d'une aide financière de 1 000\$ à la Ville de Danville pour le projet de Joujouthèque | Annexe 6.5 |
| 6.6 | Mme Karine Vallières, députée de Richmond et adjointe parlementaire du premier ministre (volet jeunesse) – Projet de loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement ; | Annexe 6.6 |
| 6.7 | DEC – Demande d'aide financière dans le cadre du PIC de Canada 150 (refus projet piscine) | Annexe 6.7 |
| 6.8 | ADS – Résumé de la 1 ^{ère} rencontre du Community Learning Centre School | Annexe 6.8 |
| 6.9 | Mme Rollande Vigneux – Résumé de la fête des voisins tenue chez elle samedi le 11 juin | Annexe 6.9 |
| 6.10 | M. Paul Hamel – Résumé de la fête des voisins tenu chez lui samedi le 11 juin | Annexe 6.10 |

7.0 VARIA

- 7.1
- 7.2
- 7.3

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAL

MOT D'OUVERTURE:

256-2016-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, le tout en considérant un varia ouvert.

ADOPTÉE.

PROCÈS-VERBAUX

Adoption du procès-verbal du 6 juin 2016 – *reporté à la séance du 4 juillet*,

ADMINISTRATION FINANCE:

257-2016-Annulation d'une portion de la dette de la Corporation de développement économique de Danville (60 000\$):

ATTENDU QUE la Ville de Danville a, par le passé, octroyé des prêts sans intérêts à la Corporation de développement économique de Danville, afin de leur permettre d'acquérir des terrains et/ou des bâtiments dans le but de promouvoir le développement économique sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE le financement reçu de la part de la Corporation de développement économique de Danville provient essentiellement de la Ville de Danville et que ses membres effectuent leur travail de promotion bénévolement au bénéfice de la municipalité;

ATTENDU QU'au fil des ans, les prêts effectués par la municipalité totalisent la somme de 79 051,94 \$;

ATTENDU QUE la Corporation de développement économique de Danville ne possède actuellement plus de terrains et/ou de bâtiments et que ses services sont maintenant orientés vers l'accompagnement de promoteurs dans les démarches administratives avec la municipalité et la MRC des Sources, ainsi que dans la recherche d'aide financière;

ATTENDU QUE les expectatives de remboursement de la Corporation à la ville de Danville sont limitées à court terme, compte tenu de ses activités;

ATTENDU QUE dans les états financiers 2015 de la Ville de Danville, une provision de 60 000\$ a été créée afin d'annuler une portion de la dette de la Corporation de développement économique de Danville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville procède à l'annulation d'une portion de la dette de la Corporation de développement économique envers la ville de Danville et ce, pour un montant de 60 000\$;

ADOPTÉE.

258-2016-OMH de Danville – Approbation de la révision budgétaire du 26 mai 2016 (Contribution de la Ville de Danville : +2 500\$)

ATTENDU QU'un budget révisé présenté par l'OMH de Danville a été accepté par la Société d'habitation du Québec en date du 25 mai 2016 ;

ATTENDU QUE ce budget modifié entraîne un déficit des dépenses sur les revenus de 96 987 \$, comparativement à un déficit des dépenses sur les revenus de 71 987\$ lors du budget précédemment approuvé, soit une différence de 25 000\$;

ATTENDU QUE la municipalité de Danville est responsable du paiement de 10% du budget annuel de l'OMH de Danville ;

ATTENDU QU'avant l'acceptation d'un budget révisé de l'OMH de Danville par la Société d'habitation du Québec, la contribution de la Ville de Danville s'élevait à 7 199\$ et qu'après révision, celle-ci s'élève à la somme de 9 699\$, soit une augmentation de 2 500\$;

ATTENDU QUE le 18 février 2016, la Ville de Danville a fait parvenir un chèque d'un montant de 7 199\$ à l'OMH pour le paiement de sa contribution 2016 et que le 12 avril 2016, suite au dépôt des états financiers 2015 de l'OMH, celle-ci a fait parvenir une facture de 7 199\$ représentant la contribution de Danville pour 2016, moins un montant de 2 557\$ reçu en trop pour l'année 2015 ;

ATTENDU QUE la Ville de Danville a donc déjà payé en trop un montant de 2 557\$ pour l'année 2016 ;

ATTENDU QUE le montant versé en trop par la Ville de Danville représente le montant supplémentaire que la Ville de Danville devrait verser à l'OMH suite au dépôt du budget révisé du 25 mai dernier ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que le budget révisé du 25 mai 2016 de l'OMH soit accepté par la ville de Danville et que la somme de 2 557\$ déjà versée à l'OMH avant le dépôt de ses états financiers 2015 soit considérée comme le montant que la Ville de Danville aurait dû versé en supplément suite au dépôt du budget révisé.

ADOPTÉE.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Madame Francine Geoffroy :

- Réparation des rues dans son secteur (2^e avenue) – elle veut savoir si la rue sera repavée aux endroits où il y a eu des réparations sur le réseau d'égout et de pluvial. Réponse : oui, la rue sera repavée dans les prochaines semaines. Il y a encore quelques travaux à effectuer dans ce secteur et ensuite la rue sera repavée aux endroits creusés. La rue ne sera pas laissée comme ça tout l'été.
- Bibliothèque de Danville – Elle fait état qu'il y a plusieurs rumeurs actuellement à savoir si la bibliothèque va déménager, si elle va fermer, etc. Il y a plus de 120 membres actuellement – toujours de nouveaux abonnés et Mme Geoffroy est d'avis qu'une bibliothèque est un élément essentiel dans une municipalité. Elle ne veut pas que la bibliothèque se retrouve dans un milieu non adapté, dans un milieu humide où il pourrait y avoir la présence d'eau, compte tenu que l'eau et les livres ne font pas bon ménage. Elle demande si le pacte rural, ou d'autres programmes de subventions, ne pourrait pas payer pour la construction d'un bâtiment indépendant pour la bibliothèque, comme ça a été le cas pour St-Georges. Il est difficile de trouver des bénévoles pour prendre la relève de la gestion de la bibliothèque et Mme Geoffroy est d'avis qu'il est important que ceux-ci soient pris en considération s'il y a relocalisation de la bibliothèque. Elle indique être prête à se rendre dans les médias pour défendre la question de la bibliothèque et l'importance de celle-ci dans un village comme Danville. Réponse du maire : des discussions sont en cours actuellement pour la vente de l'immeuble du 52, Daniel-Johnson, lieu où se trouve le local de la bibliothèque. L'orientation du conseil est que la bibliothèque soit relocalisée dans le même édifice, mais dans un nouveau local qui sera réaménagé. M. le maire indique que les programmes de subventions actuels ne permettent pas de construire de nouveaux édifices et que dans le cas précis cité en exemple, la municipalité de St-Georges a profité d'un programme de subvention pour relocaliser son hôtel de ville et centraliser la bibliothèque dans cet immeuble, mais que la municipalité a dû verser un haut % du coût des travaux pour ce faire. M. le maire entend les préoccupations des bénévoles de la bibliothèque, et de plus amples discussions auront lieu prochainement au niveau du réaménagement des locaux. Cependant, il faut comprendre que la relocalisation de la bibliothèque dans cet immeuble est une des conditions essentielles pour conclure la vente du 52, Daniel-Johnson et qu'il est de l'intention des élus d'aller de l'avant avec cette transaction.

- Félicitations pour les fleurs qui ont été mises cette année au Carré. Mme Geoffroy trouve cela très beau et elle veut féliciter le conseil et les employés pour le travail effectué. Au niveau de l'embellissement du Carré.

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

259-2016-Réservoir d'eau potable – imperméabilisation d'un bassin (20 300\$ - compte 02.412.00.520) ;

ATTENDU QUE le réservoir d'eau potable de la Ville de Danville a des problèmes de fuite depuis quelques années ;

ATTENDU QUE le service de la voirie a procédé au vidage et au nettoyage d'un des deux bassins du réservoir ;

ATTENDU QUE l'installation d'une membrane imperméabilisante à l'intérieur du bassin pourrait régler le problème de fuite ;

ATTENDU QUE la Ville de Danville a reçu une soumission de Multi Béton Expert Inc. au montant de 20 300\$ plus les taxes applicables pour l'installation de cette membrane ;

ATTENDU QUE ces travaux n'étaient pas prévu au budget 2016, mais qu'un projet d'installation de pompes externes à la source d'eau a été déplacé afin d'être intégré dans la programmation des travaux de la TECQ et que ces fonds pourraient servir à la réalisation de ce projet ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que le contrat pour l'imperméabilisation d'un des deux bassins du réservoir d'eau potable de la Ville de Danville soit octroyé Multi Béton Expert Inc. pour la somme de 20 300\$ plus les taxes applicables et que cette dépense soit payée à même les fonds disponibles dans le compte 02.412.00.520.

ADOPTÉE.

SERVICE INCENDIE

260-2016-Octroi du contrat pour l'achat d'un camion porteur pour unité d'urgence ;

ATTENDU QUE la Ville de Danville a procédé à un appel d'offres via le système d'appel d'offres public SEAO afin d'attribuer un contrat pour l'acquisition d'un camion porteur pour une nouvelle unité d'urgence pour le service incendie;

ATTENDU QUE suivant l'appel d'offres, un seul soumissionnaire a déposé une soumission à la Ville de Danville, à savoir Camions Freightliner et Sterling Drummondville au montant de 95 000\$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE la soumission reçu est conforme et que le prix soumissionné correspond à l'estimé de coûts effectuée par la Ville de Danville pour cette dépense;

ATTENDU QUE la réalisation de ce contrat est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt no. 159-2016 par le MAMOT;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité **QUE** :

- La Ville de Danville accepte la soumission de Camions Freightliner et Sterling Drummondville au montant de 95 000\$ plus les taxes applicables;
- Cette offre est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt no. 159-2016 par le MAMOT;
- Le directeur du service incendie, monsieur Alain Roy, est mandaté à signer pour et au nom de la Ville de Danville les documents relatifs à ce mandat une fois que le MAMOT aura donné son approbation au règlement d'emprunt de la Ville de Danville;

ADOPTÉE.

DEMANDES DIVERSES

L'Expresse des Sources – Promotion de notre page Facebook

Considérant qu'il n'y a pas de proposeur pour cette résolution, celle-ci est rejetée.

Compétition des pompiers de Danville – invitation au souper du samedi 2 juillet (billets en vente au coût de 20\$/adulte et de 15\$/enfant)

Cette invitation s'adresse aux élus et aux membres de la direction de la Ville de Danville pour le souper du samedi 2 juillet. Les personnes intéressées pourront se procurer des billets en communiquant avec monsieur René Gingue.

260-2016-Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Demande de transmission d'une lettre au groupe de travail de l'Examen de Poste Canada énonçant les préoccupations du milieu

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité qu'une lettre d'appui à Poste Canada soit transmise par la Ville de Danville au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes faisant état des préoccupations et de l'importance du service dans de petits milieux comme Danville.

ADOPTÉE.

261-2016-M. Maurice Bédard – demande d'extension du délai permis pour effectuer une vente de garage

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville octroi un permis de vente de garage à monsieur Bédard et ce, selon l'entente et le tarif convenu l'an dernier avec lui, à savoir un coût de 400\$ pour deux périodes supplémentaires de vente de garage (17 juin au 3 juillet 2016 et 29 août au 11 septembre 2016 pour cette année).

ADOPTÉE.

262-2016-M. Louis et Mme Maria Paquet – demande pour acquérir une bande de terrain en marge arrière des lots 4 835 767 et 4 835 202 afin de s'assurer que leur haie de cèdres soit bien située chez eux (bande ~ 10 pieds) ;

ATTENDU QUE le 4 avril 2016, le Conseil de ville a adopté la résolution 146-2016 fixant un prix de 1\$/pi² pour une bande de terrain de 10 pieds en marge arrière des lots 4 835 767 et 4 835 202 appartenant à M. et Mme Paquet de manière à inclure entièrement leur haie de cèdres et un espace pour procéder à son entretien sur leur lot, les acheteurs devant assumer les frais de notaire et d'arpentage nécessaires à la réalisation de la vente ;

ATTENDU QU'après discussion, le Conseil de ville réalise qu'il y a eu un problème de compréhension entre les élus au niveau du prix de vente dans ce dossier ;

ATTENDU QUE lors de la séance du 17 mai 2016, le Conseil de ville fait un retour sur la résolution 146-2016 afin de proposer une 2^e option à M. et Mme Paquet, à savoir l'offre d'une vente d'une parcelle d'une largeur de 1 mètre en marge arrière des lots 4 835 767 et 4 835 202, le tout pour un montant de 1\$, les acheteurs devant assumer les frais de notaire et d'arpentage nécessaires à la réalisation de la vente ;

ATTENDU QUE le directeur du service de l'urbanisme et de l'émission des permis devait communiquer avec M. et Mme Paquet afin de valider l'option choisie par ceux-ci ;

ATTENDU QU'après vérification, M. et Mme Paquet ont choisi de conserver l'option #1 au prix de 1\$/pi² et la résolution 232-2016 a été adopté afin d'entériner cette décision ;

ATTENDU QU'après discussion, le Conseil de ville propose une nouvelle option pour fixer le prix de la bande de terrain, à savoir une bande de 3 pieds au prix de 1\$ pour l'ensemble de la superficie, plus un montant de 1\$ par pi² pour la bande de 7 pieds restantes pour arriver à une bande d'une largeur totale de 10 pi ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité de fixer le prix final pour la bande de 10 pieds en marge arrière des lots 4 835 767 et 4 835 202 ainsi :

- Une première bande d'une largeur de 3 pieds au prix total de 1\$;
- Une seconde bande d'une largeur de 7 pieds au prix de 1\$/pi² ;
- Les acheteurs devant assumer les frais de notaire et d'arpentage nécessaires à la réalisation de la vente ;

ADOPTÉE.

CORRESPONDANCE (pour information)

- MAMOT – Approbation du règlement 158-2016 modifiant le règlement 89-2009 concernant la modification du taux de la taxe municipale pour le financement des centres d'urgence 9-1-1
- MRC des Sources – FDT local de Danville – Projet d'amélioration des passerelles de l'étang Burbank
- Bibliothèque de Danville – Rapport annuel 2015
- Mme Karine Vallières, députée de Richmond et adjointe parlementaire du premier ministre (volet jeunesse) – octroi d'une aide financière de 250\$ à l'OTJ de Danville ;
- Mme Karine Vallières, députée de Richmond et adjointe parlementaire du premier ministre (volet jeunesse) – octroi d'une aide financière de 1 000\$ à la Ville de Danville pour le projet de Joujouthèque
- Mme Karine Vallières, députée de Richmond et adjointe parlementaire du premier ministre (volet jeunesse) – Projet de loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement ;
- DEC – Demande d'aide financière dans le cadre du PIC de Canada 150 (refus projet piscine)
- ADS – Résumé de la 1^{ère} rencontre du Community Learning Centre School
- Mme Rollande Vigneux – Résumé de la fête des voisins tenue chez elle samedi le 11 juin
- M. Paul Hamel – Résumé de la fête des voisins tenu chez lui samedi le 11 juin

VARIA

- Madame Nathalie Boissé : OTJ – environ 130 inscriptions au camp de jour de l'OTJ ce qui est dans la moyenne des inscriptions annuelles. Il y avait certaines craintes au niveau de l'achalandage puisque l'école ADS offrait également un camp de jour.

- Monsieur Stéphane Roy : encan au garage municipal ce week-end. Le directeur des travaux publics aimerait qu'un élu puisse se joindre à lui le samedi matin pour effectuer l'encan.
- Madame Francine Labelle-Girard : la Corporation de l'étang Burbank est à la recherche d'employés admissibles à une subvention salariale pour finir un programme de 26 semaines en réintégration d'emploi.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Monsieur Gilles Lacroix :

- Demeure depuis 48 ans à côté d'un réservoir qui est réparé au 10 ans. Il est bien heureux que la solution de la membrane imperméabilisante soit mise de l'avant par les travaux publics pour régler la situation.
- Remerciement à madame Francine Labelle-Girard pour le travail effectué auprès de l'étang Burbank. Elle monte des dossiers qui demandent beaucoup d'heures de travail ce qui aide beaucoup la Corporation.
- Passerelle – matériel qui appartient à la Corporation de l'étang Burbank et non pas à la municipalité. Monsieur Michel Plourde demande à monsieur Lacroix si ce point peut être discuté plus amplement à la fin de l'assemblée lors de l'atelier de travail.
- La passerelle devrait être terminée jusqu'à la tour de l'Oie à la St-Jean-Baptiste;

Monsieur Jean-Guy Laroche :

- Voisin – M. Jean Hémond. Parle qu'il pourrait y avoir une consultation au niveau de la prolongation du réseau d'aqueduc dans son secteur. Il aimerait que le conseil fasse une consultation officielle avec les citoyens concernés au lieu qu'il y ait des rumeurs colportés dans le village.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h12, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ.

MOT DE FERMETURE DU MAIRE

DATE DES PROCHAINES RENCONTRES :

- ❖ PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : LE LUNDI 4 JUILLET 2016

X _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.